

ABONNEMENTS :

Un an (Suisse) . Fr. 3.50
Six mois » . » 2.—
Trois mois » . » 1.50
Etranger: Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL :

Un an Fr. 5.—
Six mois » 3.—
Trois mois . . . » 2.—

NOUVELLISTE

VALAISAN

ANNONCES :

La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames: 50 cent. la ligne.
Minimum par une annonce: 75 cent.
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité Haenstein & Vogler, Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.
Rédaction, Administration, Bureau du Journal
ST-MAURICE
Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

La Catastrophe

Il n'est pas possible de s'occuper d'autre chose que de l'épouvantable catastrophe de Goppenstein qui met le canton en deuil.

Politique étrangère, politique intérieure, locale, faits-divers, tout s'efface et disparaît pour quelques heures devant ce grave sinistre qui bouleverse l'imagination et le cœur.

Goppenstein avait déjà une légende. On la connaît peut-être. Waldin aimait chasser et il était très adroit dans son art d'agrément. Il couchait à terre tous les animaux sauvages de la contrée. Un jour, sur les conseils d'un paysan mystérieux, il renonce à son arbalète et, comme par enchantement, il se trouve possesseur d'une ferme avec son bétail et d'une baratte aussi haute que le clocher.

Mais le sacrifice était trop lourd, la tentation trop forte, et il reprend sa gibecière. La punition ne se fit pas attendre. Ses champs, ses prairies, ses vaches furent changés en pierres. Ce que l'on appelle aujourd'hui encore la baratte de Waldin seul resta debout au milieu des décombres.

L'Histoire n'enregistrera pas l'avalanche de samedi comme une légende; la réalité, hélas! n'est que trop cruelle puisque, en dehors des dégâts matériels, il y a quantité de morts et des blessés qui crient leurs souffrances.

Ce n'est point pourtant dans une fête futile, frivole, comme il y en a tant, durant les déchainements du plaisir, que la mort est venue, en un seul coup de faux représenté ici par le cyclone, faire sa terrifiante moisson.

C'est précisément au milieu d'une œuvre splendide, dans la construction d'un de ces chemins de fer qui abaissent les frontières et rapprochent les peuples.

Dieu l'a voulu ainsi.

Et, puisqu'il faut mourir un jour ou l'autre, tôt ou tard, nous avons le devoir d'espérer qu'une telle mort, en plein travail, aura blanchi ces pauvres âmes en même temps qu'elle recouvrerait leurs corps de plusieurs mètres de neige.

Que la volonté de Dieu soit faite!

Mais que dire de l'imprévoyance folle et aveugle qui a présidé à la construction de ces bâtiments momentanés, dans un tel lieu, et alors qu'on avait l'intention d'y passer l'hiver?

N'avait-on pas prévu la possibilité d'avalanches?

L'interrogation reste posée, car ce n'est pas le moment, au milieu des larmes, du deuil et des cris, de parler de responsabilités.

Devant les cercueils qui passent, envoyons une dernière pensée émue, attendrie, aux pauvres trépassés, morts en creusant un débouché à travers la montagne.

Oui, à ces travailleurs, jetons quelques fleurs. Ils les ont bien gagnées, hélas!

Date lilia plenis manibus!

CH. SAINT-MAURICE.

Lire plus loin les nouveaux détails sur la catastrophe de Goppenstein

ECHOS DE PARTOUT

Dans la grande Presse d'Outre-Mer. — Nous disions dernièrement en quels termes, d'un pathétique bien amusant pour nos froides imaginations d'Occidentaux, un nouveau journal japonais annonçait son apparition. Mais les Yankees ne le cèdent en rien aux Nippons pour entourer de toutes sortes de fleurs et de guirlandes le décès d'un organe.

Qu'on en juge.

Le journal américain *Herald Banner* annonce comme suit la triste nouvelle de sa fin:

« Avec ce numéro, le *Herald Banner* croise sur sa poitrine ses mains d'une blancheur de lys et tourne ses regards mourants vers les fleurs de la terre. Millburne est, dès ce jour, privé de journal, après avoir assisté calmement au décès de deux autres feuilles.

« Cela nous a coûté 358 dollars d'avoir fait briller la lumière de la vérité sur cette ville. Aujourd'hui nous secouons de nos pieds la poussière de cette ingrate petite terre et nous disparaissions dans l'infini. Adieu! au revoir! place à nos successeurs! Nous faisons pour vous ce que le diable lui-même ne ferait pas: nous vous abandonnons à votre triste sort. »

Un trésor dans un piano. Le *Standard* raconte qu'une dame de Clacton avait acheté, l'été dernier, à une vente locale, un vieux piano. Voyant qu'elle ne pouvait en tirer aucun son, elle le faisait démolir, ces jours-ci, par son grendre, lorsqu'en détachant les cordes de l'instrument, on découvrit un paquet de valeurs représentant une somme de plus de 25,000 francs.

Un auxiliaire de la presse. — Il y a à Paris, dans le noble quartier de l'Etoile, un chien d'une remarquable intelligence, qui fait l'admiration des habitants de ce quartier. C'est Dick, un « poil-ras » noir, dont le maître est marchand de journaux dans la rue Lauriston.

Chaque matin, on peut voir Dick trotter par les avenues et les rues avoisinant l'Arc de Triomphe, chargé d'un petit bât dans les paniers duquel sont les feuilles du jour. Il va faire à ses clients la distribution quotidienne, sans jamais se tromper d'immeuble ni d'étage, ni de porte. Grave dans l'exercice de ses fonctions, il ne se laisse distraire de cette tâche par aucun appât, même du sucre offert à sa gourmandise. L'essai a été tenté vainement. Au retour, d'ailleurs, l'attendait sa pâtée et les caresses de son maître.

Simple réflexion. — Il faut être seul pour lire un livre que l'on aime.

Curiosité. — Une ville phénoméne. — La ville de Linden, située près de Hanovre, et qui compte maintenant plus de 60,000 habitants, présente cette particularité très curieuse qu'elle n'est le siège d'aucune autorité administrative. On n'y trouve en effet, ni tribunal, ni percepteur, ni administration de police, ni troupes, ni consistoire. La cause en est au voisinage trop rapproché de Hanovre, chef-lieu de la province.

La ville de Linden n'a, en outre, ni théâtre, ni musée, ni bibliothèque publique, quoique sa population comprenne un élément notable de bourgeoisie instruite et fortunée.

Pensée. — Tout astre s'éteint ici-bas, tout trésor se dissipe, toute âme est rappelée.

Mot de la fin. — Au tribunal.

Le président. — On vous a vu dans un grand restaurant avec une personne mal famée.

Le prévenu, rectifiant. — Très affamée, au contraire, monsieur le président!

Grains de bon sens

La liberté du costume

J'ai déjà eu l'occasion de remarquer, et cela à plusieurs reprises, que je n'avais pas le crâne fait comme celui de mes contemporains.

C'est évidemment moi qui ai tort, car on a toujours tort de ne pas ressembler à tout le monde, comme en témoigne cette énergique parole d'un de nos plus illustres hommes d'Etat:

« J'aime mieux me tromper avec le nombre qu'avoir raison avec la minorité. »

Ce doit être à cette déformation de mon crâne que je dois l'étonnement dans lequel me plonge ce qui paraît n'étonner personne: j'entends la série de condamnations prononcées contre des gens qui se sont habillés d'une certaine façon.

C'est ainsi qu'on poursuit en France un suisse d'église, qu'on a vu, en son costume, en dehors du parvis. Aujourd'hui, c'est un curé. Demain, s'il me plaît de parcourir les rues en lancier polonais, on m'emmènera au poste.

Tout le monde trouvant tout naturel qu'on m'empêche de m'habiller comme il me convient, il faut croire que cela fait partie des fameuses libertés publiques, qui ont si peu de rapport avec la liberté individuelle, ni même avec la liberté tout court.

J'ai eu beau me mettre la tête dans les mains, et songer aussi profondément qu'un ministre, quand il se demande pourquoi on l'a nommé, je n'ai pas pu encore parvenir à trouver ce que cela pouvait bien faire à mes contemporains que je fusse vêtu d'une façon ou d'une autre.

En quoi cela les gêne-t-il, que je m'habille en rouge, en gris, ou en gorge de pigeon; que je mette un chapeau à plumes ou une barrette? Et pourquoi, lorsqu'on est entré dans cette voie, s'y arrête-t-on? Pourquoi ne règle-t-on pas aussi le port de la barbe et la longueur de mes cheveux?

On y arrivera; et, le jour où tous les coiffeurs recevront des autorités incompetentes l'ordre de me tailler selon la formule, les journaux continueront à vanter les bienfaits de la Révolution, et à prendre en pitié les hommes du moyen âge, qui se laissaient assujettir à la réglementation des étoffes, ainsi qu'au couvre-feu.

H. M.

LES ÉVÉNEMENTS

Au Maroc

On annonce de Paris qu'une nouvelle conférence a eu lieu au ministère de l'Intérieur, à laquelle ont pris part MM. Clemenceau, Pichon, Thomson, le général Picquart, le général Lyautey et M. Regnault, ministre de France à Tanger.

Cette conférence avait pour but d'arrêter définitivement les décisions qui seraient soumises au conseil des ministres, spécialement convoqué dans ce but.

Consulté sur la situation intérieure du Maroc et sur les opérations militaires présentes ou prochaines, le général Lyautey a demandé à réserver son opinion jusqu'après examen de la question.

Pour faciliter cet examen, le ministre de la guerre avait mis à sa disposition tous les renseignements et documents relatifs aux opérations du général d'Amade, tous les rapports et télégrammes reçus à Paris.

Le général Lyautey, après avoir pris connaissance de tous les rapports relatant les opérations du général d'Amade, a déclaré qu'au point de vue militaire il ne pouvait qu'adresser à ce dernier des éloges sans restriction.

On apprend d'autre part que El Mokri, qui était venu en Europe pour négocier au nom du sultan Abd-el-Aziz l'emprunt consenti par la Banque d'Etat, s'est rendu hier matin au ministère de l'Intérieur, où il a fait à M. Clemenceau avant son départ pour le Maroc, une visite de courtoisie.

Au cours de la conversation, M. Clemenceau a renouvelé à El Mokri l'assurance que le gouvernement français n'avait aucune arrière-pensée de conquête du territoire marocain.

El Mokri a répondu qu'après le séjour qu'il vient de faire en France, il en a lui-même acquis la conviction absolue.

Il a ajouté que la révolte des Chaouïd était, à son avis, due aux excitations des émissaires de Moulay-Hafid et que leur soumission était surtout une affaire de temps et de patience.

Enfin, un télégramme du général d'Amade daté du bivouac de Koudia Sidi et transmis de Tanger, le 2 mars, annonce que le général a atteint le 29 février le point extrême des Mdakars, à Kawouled-Hiali.

Le général d'Amade s'est porté le 1er mars dans la région de Beni-Oussa. Il a traversé le défilé de Berabah qui fut, le 16 février, le théâtre de l'engagement de la colonne Taupin.

Le défilé n'était pas occupé par l'ennemi.

Le général ajoute que l'état sanitaire des troupes est excellent.

Ajoutons que le général d'Amade a été avisé entre temps du prochain embarquement pour Casablanca de deux bataillons indigènes.

Ces deux bataillons seront suivis à Casablanca de trois ou quatre bataillons blancs, de trois batteries d'artillerie et de deux ou trois escadrons de chasseurs d'Afrique. A ce moment, le général Lyautey ira, au moins à titre provisoire, prendre le commandement supérieur.

G. C.

Nouvelles Etrangères

Service funèbre au Vatican. — Lundi, 2 mars, dans la salle des bénédictions, du Vatican, en présence du pape, de vingt cardinaux, des dignitaires de la cour, du corps diplomatique, de la noblesse de la colonie portugaise et des représentants des établissements portugais, le cardinal Vincent Vannutelli, protecteur de la nation portugaise, a célébré un service funèbre en l'honneur du roi dom Carlos et du prince Louis-Philippe.

Après la messe, Mgr Sardi, secrétaire des brefs aux princes, a prononcé en latin l'éloge funèbre du prince et du roi. Enfin le pape a donné l'absoute.

L'éloge funèbre a été distribué aux cardinaux, au corps diplomatique, aux notabilités. Il sera envoyé au roi et à la reine de Portugal.

Contre le modernisme. — Dimanche a été lu dans toutes les églises catholiques de l'archidiocèse anglais de Westminster, une lettre pastorale de l'archevêque sur le modernisme. Cette lettre rappelle dans quel esprit de discipline et de gratitude a été accueillie par le clergé anglais la dernière encyclique papale sur le modernisme. Elle constate que la propagation des doctrines modernistes n'a fait que peu de ravages parmi les catholiques anglais.

En Portugal. — La faiblesse du nouveau gouvernement portugais n'a pas désarmé les mécontents. Ceux-ci lui reprochent maintenant d'avoir ordonné des élections générales au lieu de convoquer les anciennes Cortès. On croit que le ministère actuel n'a plus longtemps à vivre.

Entre la Chine et le Japon.

Le steamer japonais « Tatsu », ayant été saisi au commencement de février, à Macao (Chine), sous prétexte qu'il avait à bord des armes et des munitions que le gouvernement chinois prétendait être adressées à un agent des révolutionnaires chinois, le Japon a adressé à Pékin une note demandant le relâchement immédiat de ce navire et le paiement d'une indemnité pour la saisie injustifiée, au point de vue japonais, vu que l'envoi des armes du « Tatsu », aurait constitué une transaction de bonne foi qu'on n'avait pas cherché à cacher. Le Japon menace d'avoir recours à une action énergique si satisfaction n'est pas accordée à ses demandes, et, dans ce but, il a déjà fait partir plusieurs navires de guerre à destination de Hong-Kong. D'autre part, une dépêche de San-Francisco annonce que la Chine aurait l'intention de prier les Etats-Unis de mettre fin aux empiètements du Japon en Mandchourie.

La social-démocratie berlinoise.

— D'après la *Freisinnige Zeitung* de Berlin, le parti social-démocrate berlinois organise un chômage général pour le 18 mars prochain. Tous les ouvriers appartenant à une organisation socialiste devraient à ce jour abandonner l'atelier pour prendre part à une démonstration en masse contre le droit de suffrage en Prusse.

Vengeance de terroristes.

— On télégraphie d'Olessa qu'un terrible drame s'est déroulé dans une villa des faubourgs de Kherson.

Le propriétaire de cette villa s'était attiré la haine des terroristes qui se sont vengés d'une façon effrayante.

Plusieurs hommes armés se sont introduits dans la maison et ont tué M. Duboff, sa femme et ses cinq enfants. Les domestiques accourus aux cris des victimes ont livré un combat acharné aux terroristes, mais quatre ont été sérieusement blessés.

Sur le pavé.

— Deux associations de filateurs de Nelson, dans le Lancashire, Angleterre, ont décidé ensuite d'une grève, de donner avis que le lock-out sera prononcé dans la huitaine. Cette mesure s'étendra à tous les ouvriers et atteindra ainsi 20 à 25.000 personnes et 70.000 métiers.

Les Terroristes à Chicago

— Un assassinat a été commis à Chicago (Etats-Unis) lundi dernier par un individu que l'on croit être un anarchiste italien, et qui a fait preuve d'une audace inouïe. Il s'est en effet introduit chez le chef même de la police de Chicago, M. Shippi, et tenta de le tuer. Il tua le fils de M. Shippi,

puis son cocher, et finit par être tué lui-même.

On croit que cette agression est due au ressentiment des anarchistes pour l'activité déployée par la police à l'occasion de l'assassinat par un anarchiste du R. P. Léo, tué le 25 février, à Denver. Immédiatement après l'assassinat, la police de Chicago découvrit une piste intéressante. Elle apprit qu'une Société italienne y distribuait des écrits très violents visant surtout des ecclésiastiques. Elle avait dû, à l'occasion des obsèques du R. P. Léo, exercer une surveillance spéciale sur les églises catholiques de Chicago, et plus particulièrement sur celles du quartier italien.

Or, c'est précisément à l'heure même où l'on célébrait à Patterson, dans le New-Jersey, les obsèques du R. P. Léo, qu'un anarchiste pénétrait chez le chef de la police et tentait de le tuer.

Une surveillance des plus actives continue à être exercée dans le quartier où se trouvent les églises catholiques, car nombreux sont les ecclésiastiques qui ont reçu des lettres de menaces.

Terrible incendie. — Un énorme incendie a mis en cendres la plus grande partie de l'hôtel de Ville de Heidelberg. Le feu se répandit avec une grande rapidité dans tout le bâtiment, et, en quelques instants, une gerbe de flammes se dégagea des fenêtres et des toits. Malgré les efforts des pompiers accourus aussitôt sur les lieux, la plus grande partie des archives a été brûlée. Le vent de l'est soufflait si fort que des milliers d'étincelles menacèrent de mettre en feu l'église voisine du Saint-Esprit. On parvint cependant à localiser bientôt l'incendie. La tour de l'Hôtel de ville a croulé, presque dès le commencement.

L'Hôtel de ville avait été construit de 1702 à 1703. Il n'a cependant pas une grande valeur historique et ne contenait qu'un seul tableau vraiment important, celui de Lindenschmit, probablement brûlé.

Les dégâts sont considérables. On suppose que ce sont des incendiaires qui ont mis le feu à l'Hôtel de ville, car le feu a éclaté en plusieurs endroits à la fois. La police a ordonné des recherches.

Nouvelles Suisses

Suisse et Etats-Unis. — Le traité d'arbitrage entre la Suisse et les Etats-Unis d'Amérique a été signé le 29 février à Washington.

M. le Conseiller fédéral Comtesse et l'absinthe. — Le Secrétaire de l'Initiative contre l'absinthe nous écrit :

L'interview accordée par M. le Conseiller fédéral Comtesse à un rédacteur du *Démocrate* fait le tour de la presse, comme son disdours de Fleurier, il y a juste un an.

M. Comtesse n'est pas satisfait du texte de l'initiative qui interdit aussi

les imitations. Est-il besoin de dire que cette disposition *indispensable*, empruntée aux lois vaudoises et genevoises, est destinée à empêcher la loi d'être tournée. Elle ne saurait s'appliquer qu'à des boissons nouvelles, introduites après la mise en vigueur de l'interdiction, et qui, de par leurs propriétés, ne seraient que de l'absinthe déguisée. Le Conseil fédéral ou les Chambres sauront préciser ce qu'il faut entendre par imitation de l'absinthe ; ce n'est pas au texte constitutionnel à le faire.

M. Comtesse trouve le délai de deux ans laissé aux fabricants pour leur liquidation trop court. Pourquoi la Confédération elle-même n'a-t-elle accordé un délai beaucoup plus court aux 1387 distillateurs qu'elle a déposés lors de l'introduction du monopole, en 1887 ?

M. Comtesse voudrait des taxes spéciales sur les apéritifs ou le monopole de l'absinthe, qui nous vaudrait une absinthe fédérale, hygiénique et bienfaisante. Ces projets fiscaux sont inadmissibles ; car, ou les taxes seront si élevées qu'elles aboutiront à une prohibition déguisée et hypocrite, ou elles ne serviront qu'à intéresser le fisc cantonal à l'absinthe. Quant à l'absinthe innocente, c'est une mauvaise plaisanterie. Sa formule n'est pas encore trouvée et ne peut pas l'être. C'est, de plus, antidémocratique au premier chef de vouloir réserver aux classes riches l'usage d'une liqueur qu'on retire à l'ouvrier, moins capable sans doute de se conduire que le bourgeois.

M. Comtesse a bien changé d'avis, c'est son droit du reste, en vingt ans. N'était-ce pas lui qui s'exprimait, en 1881, ainsi :

« La société a le droit de supprimer ou de restreindre toute branche d'industrie qui peut être nuisible à la santé ou au bien-être du peuple. Or, la fabrication et la vente de l'alcool exposent la société à un préjudice à la fois matériel, économique et moral tel que l'on doit ranger cette industrie au nombre de celles qui sont particulièrement insalubres et dangereuses. En présence de pareils résultats, comment ne pas reconnaître que l'intervention de l'Etat est légitime autant que nécessaire. »

La société a le droit de supprimer... On ne saurait mieux dire.

Protection des femmes et des enfants. — Sur l'initiative de la Société suisse d'utilité publique, une conférence de délégués s'est réunie lundi à Zurich pour discuter les bases d'une organisation pour la protection des femmes et des enfants. Des rapports ont été présentés par MM. le pasteur Wied, professeur Dr Zurcher et Dr Streit.

La conférence a chargé une commission de neuf membres : 1^o d'adresser au Conseil fédéral une requête pour demander l'inscription au nouveau code pénal suisse des dispositions nécessaires ; 2^o d'étudier les détails de l'organisation de l'œuvre projetée ; 3^o de soumettre des propositions à ce sujet à une grande assemblée qui se réunira ultérieurement.

La votation des Grisons. — Le peuple grison avait à voter dimanche sur la révision du décret relatif à la subvention du canton à la ligne des Alpes orientales, en ce sens que la subvention serait exclusivement consacrée à la ligne du Splügen. Les résultats sont les suivants : 13.113 oui et 961 non.

La loi interdisant le port du revolver a été adoptée par 11.708 oui contre 1348 non.

MM. Callonder et Brugger ont été confirmés comme députés au Conseil des Etats, le premier par 15.241 voix, le second par 15.162 voix.

Musiciens suisses. — Le comité de l'Association des musiciens suisses a fixé la neuvième fête de musique de l'Association aux 30 et 31 mai 1908, à Baden.

Mort d'un préfet bernois. — Le préfet d'Interlaken, M. Mühlemann, est mort lundi d'une attaque d'apoplexie à l'âge de 62 ans.

Livres et tableaux. — On a importé en Suisse, pendant l'année 1906, des livres pour 13.553.000 fr. et des tableaux ou gravures sans cadres pour 1.316.979, fr. On en a exporté pour 5 millions 933.000 fr.

Le prix du pain. — Ensuite des bons rapports qui arrivent de la récolte des froments argentins, l'Association des maîtres-boulangers de Bâle a décidé de réduire de deux centimes par kilogramme le prix du pain.

La fièvre aphteuse. — Sui vant le dernier bulletin du département fédéral de l'agriculture, la fièvre aphteuse s'est réduite dans la période du 24 février au 1^{er} mars à une seule étable contenant deux pièces de bétail dans le district de Lugano, Tessin. En janvier, on avait constaté la maladie dans 41 départements français, et dans la période du 3 au 9 février, en Italie, 14.523 cas, dont 6423 nouveaux.

Les Instituteurs. — La municipalité de Lucerne soumet au Conseil municipal un règlement des salaires pour les instituteurs de la ville. Pour l'école primaire, le traitement des instituteurs serait fixé au minimum à 2900 fr. et au maximum à 3000 fr. ; augmentation par sommes de 390 à 500 fr. Pour l'école secondaire et pour l'école supérieure des jeunes filles, maîtres, 3500 à 4500 fr. ; maîtresses, 2400 à 3400 francs ; augmentation de 500 à 700 fr., respectivement de 300 à 600 fr. Les maîtres spéciaux, 3200 à 4200 fr. ; les maîtresses des cours spéciaux, 2200 à 3200 fr. Enfin les concierges des écoles : 1800 à 2300 fr.

Un amateur. — Un étranger qui fréquentait depuis six semaines environ la salle de lecture de la bibliothèque de la ville de Zurich excitait depuis quelques jours la méfiance. Samedi après midi, on l'aperçut au moment où il voulait prendre un volume appartenant à la bibliothèque. Il s'agissait d'une réimpression faite au XVII^e siècle d'un livre datant du XV^e siècle.

Une perquisition opérée au domicile de ce personnage, après son arrestation, amena la découverte d'une série de coupures provenant d'œuvre du XVI^e

siècle, appartenant à la bibliothèque. Les recherches ont fait constater qu'il manquait encore d'autres ouvrages.

Le voleur a avoué qu'il s'était approprié encore d'autres volumes et les avait cachés derrière des livres. Cette déposition a été reconnue exacte, et l'on a retrouvé toutes les coupures provenant également d'œuvres de grande valeur datant du XVI^e siècle. On a retrouvé sur le voleur une liste des coupures qu'il avait vendues à l'étranger.

Comme il s'agit d'un vol, on estime que la bibliothèque de la ville rentrera sans difficulté en possession de ces pièces. Il ne semble pas que le voleur ait agi pour le compte d'intéressés étrangers. Les recherches à la bibliothèque de la ville se poursuivent.

La Région

Aigle. — Lundi soir, à 9 h., le cornet d'alarme annonçait un incendie en ville. C'était au quartier de la Fontaine, la grange de M. Raafstob, herboriste, qui brûlait. Le feu était si actif qu'on a dû se borner à protéger la maison d'habitation attenante. Celle-ci a une partie du toit brûlé et les pièces au-dessous ont fortement souffert par l'eau. Le magasin d'herboristerie est complètement consumé. C'est une assez grosse perte pour M.R. L'incendie paraît être dû à des cendres mal éteintes déposées à la grange.

Lundi après-midi, on a retiré du canal, près de la parqueterie, une personne de 75 ans, Mme Madeleine Paris, qui venait de tomber à l'eau ; on n'eut pas de peine à la ramener à la vie ; son état n'en reste pas moins inquiétant.

Hommage au Dr Payot. — Le conseil municipal de Chamonix a voté un crédit de 500 fr. pour participer à l'érection d'un buste du Dr. Payot.

Nouvelles Locales

Nos futurs conseils généraux. — Plusieurs lecteurs nous demandent comment seront composés les Conseils généraux prévus par le projet de loi électoral. Les conseils généraux peuvent être institués facultativement dans les communes avec l'échelle suivante :

Population de 1000 à 2000 âmes : 30 membres. Population de 2000 à de 5000 âmes : 45 membres. Population 5000 âmes et plus : 60 membres. L'institution des Conseils généraux est une excellente chose.

Les assurances. — La commission du Conseil national pour les assurances-maladies et accidents a achevé la discussion des articles du projet. Elle les a adoptés, sauf quelques dispositions sur lesquelles le Conseil fédéral aura à donner son opinion. Ces points seront liquidés dans une

gue et maigre en robe courte, dont les nattes blondes pendaient librement.

Il revoyait une jeune fille de dix-huit ans, douée, non pas d'une beauté extraordinaire, mais de ce charme pénétrant, fait de fraîcheur, de santé, de franchise et de bonté.

Henri prit la main que lui tendait Mlle de Dayelle.

Il eut un moment la pensée de la porter à ses lèvres, à l'ancienne mode, comme les vieux Trémaheuc d'autrefois, puis il la serra entre ses doigts, à la nouvelle.

— J'espère, dit-il, de sa voix bien timbrée, que nous serons amis.

Rosenn répondit un « oui » indistinct elle ne se reconnaissait plus, Elle, si vive, si franche, si brave, venait de perdre toute son assurance. Le petit général n'était plus qu'un conscrit.

Yvon enleva l'attelage d'un coup de son long fouet, et l'on reprit le chemin du manoir ; mais l'approche du pays ne semblait en rien réjouir le voyageur. Il demeura soucieux.

L s chènes et les sapins sur les talus, les milliers de bruyères sur la lande n'éveillaient en lui aucune sensation poétique, lui qui, autrefois, avait rimé, avec enthousiasme, la sauvage beauté de ce terrain appauvri, fleuri d'ajonc, semé de rochers.

session que la commission tiendra à Sierre dès le 27 avril.

Il est certain que le Conseil national sera saisi du projet en juin prochain. Le rapporteur français est M. Kuntschen.

La catastrophe de Goppenstein

Il y a peu de détails nouveaux à ajouter à ceux donnés mardi par le *Nouvelliste*.

Les morts sont, hélas ! au nombre de onze.

D'après les derniers renseignements, l'avalanche est tombée sur la rive droite de la Lonza, où se trouve le portail sud du tunnel, l'hôtel, le bureau de l'entreprise, la poste, etc. La pression de l'air a projeté l'étage supérieur dans la Lonza, tandis que le rez-de-chaussée s'écroulait.

L'hôtel comprenait deux étages, partie en maçonnerie, partie en bois. La cave est restée intacte. Des deux côtés de l'hôtel s'élevaient le bureau de poste et le bureau de l'entreprise qui ont été sérieusement endommagés.

La pression de l'air a enfoncé les fenêtres de l'hôpital et des maisons donnant du côté de la montagne. Une véritable panique s'est produite parmi les malades et on eut grand-peine à les faire attendre jusqu'au matin, où ils ont été transportés à Brigue.

Incidents terribles

Il y eut des incidents terribles. Toutes les victimes ne furent pas tuées sur le coup. Quelques-unes eurent une longue agonie.

Un nommé Guillet, représentant d'une maison de mèches Bedfordt, qui était arrivé dans la journée pour faire ses offres à la direction, pris, écrasé, dans l'enchevêtrement des poutres, poussait des cris désespérés : « Au secours ! à moi ! J'étouffe ! » Quand on put le dégager, il était mort. Sa sacoche contenait 900 francs.

Un mécanicien américain, nommé Merwarth, âgé de 50 ans, venu pour des travaux de montagne, a également succombé. Il avait encore sa serviette au cou. Merwarth devait se fiancer dans quinze jours.

Au nombre des morts, se trouve aussi M. le Dr Bossus, de Genève, entré il y a trois mois au service de l'entreprise et marié depuis quelques jours. Mme Bossus, qui dinait près de lui, a les jambes brisées et des contusions à la tête.

Quand il eut conscience du danger qui les menaçait, le Dr Bossus saisit, dit-on, sa femme dans ses bras et c'est sans doute à cette circonstance que l'infortunée doit être épargnée, tandis que son mari tombait étouffé.

On fait remarquer que les convives qui tournaient le dos à l'avalanche ont tous été épargnés, tandis que ceux qui lui présentaient la poitrine sont tous morts, d'où l'on conclut que la mort a été produite par l'as-

Il ne se signait plus devant les croix de granit ; il suivait, d'un œil indifférent, le cours du ruisseau limpide, où il avait, enfant, pêché joyeusement tant de truites.

Il respirait sans ivresse l'air vif et tout embaumé de senteurs aromatiques. Au détour du chemin, il rencontra le vieux Yann, et il n'ouvrit point son portemonnaie pour lui jeter, même une pièce de cuivre.

— Le sale mendiant, dit-il, en voyant les longs cheveux et le costume breton tout fané et tout en loques.

— Autrefois tu aimais ses légendes, quand il venait se réchauffer au foyer de la cuisine, répondit doucement Mme de Trémaheuc.

Elle était inquiète ; son fils avait bien changé. Elle ne s'était pas trompée en lui trouvant, à la gare, l'air abattu, absorbé... les meurtrissures de ses yeux devaient indiquer de longues veilles, de graves soucis... peut-être...

— Voilà Trémaheuc, s'écria Rosenn. Le château apparaissait au milieu de la lande, majestueux par son étendue, ses tours et son caractère antique.

(A suivre)

FEUILLETON DU NOUVELLISTE

3

AMOUR DE MÈRE

PAR
M. DU CAMPFRANC

Elle lui souriait, elle lui bégayait de vagues syllabes.

Pas un reproche pour son absence prolongée ; pas un mot des souffrances de l'attente ; mais, seulement, des regards où le bonheur éclatait. Il était bien ému de cette chaude tendresse, et deux larmes roulaient sur sa joue.

— Chère maman, murmura-t-elle... Comme vous m'aimez...

Elle balbutiait.

— Je désirais tant te revoir ; c'était un vrai besoin pour moi comme de respirer, comme de dormir.

Il l'embrassa de nouveau.

Qui l'aimerait jamais comme l'aimait sa mère ? Mais elle, revenue de sa première émotion, le regardait plus attentivement ; et, subitement, une secrète inquiétude se glissa dans son âme ; « œil de mère, œil de faucon », dit un vieux proverbe.

Rien n'échappe à ces yeux maternels, qui connaissent si bien le visage dont ils ont suivi tous les changements.

Un pli du sourcil, un voile de pâleur, ces riens pour des indifférents font deviner à une mère des impressions cachées. Les yeux de Mme de Trémaheuc s'étaient emplis de crainte ; son fils n'était plus le joyeux jeune homme, parti naguère plein de fougue et d'entrain pour les pays du Levant. Il était pâle et portait la trace de grandes fatigues. Il avait perdu son gracieux sourire ; il avait l'air grave et triste d'un homme qui a connu la détresse morale... Quel ch grin avait pu le trapper ? Jamais il ne s'était plaint dans ses lettres.

— Henri, fit-elle, tu as souffert.

Il tressaillit.

Comment y-ux de sa mère le connaissaient ! Ils savaient lire en lui, en dépit de sa résolution prise de demeurer indéchiffrable.

Elle dit doucement, d'une voix caressante, toute prête à consoler :

— Tu me confieras ta peine.

Il se mit à rire d'un rire un peu nerveux,

qui sonna faux.

— Je n'ai rien, ma mère, rien à vous confier ; je n'ai dans ma pensée que la joie de vous revoir... Je suis fatigué de mon voyage, voilà tout. Le repos me remettra : vous me soignerez si bien.

Il l'entraînait vers le landau ; elle ne semblait pas convaincue ; elle l'enveloppait toujours de son regard anxieux et tendre.

— Alors, tu n'as vraiment pas éprouvé de chagrin... de déception ?...

— Non, non, ma mère ; je vous assure.

Il ne disait pas la vérité : un regret était dans son âme ; mais il ne voulait pas confier ce qu'il avait dans le cœur.

Il affirma de nouveau :

— Non, ma mère, rien ne m'a peiné.

Et, en affirmant de nouveau, il n'avait plus le regard de son adolescence, son regard bleu et franc qui, si longtemps, avait fait la joie et l'orgueil de sa mère. Dans le bonheur de retrouver son fils, elle avait oublié, pour un instant, sa mère.

Elle vit les deux jeunes gens en présence un peu embarrassés.

— Ah ! dit-elle, je ne songeais plus que tu ne dois pas reconnaître ta cousine ; elle n'est près de moi que depuis un an ; et tu ne l'avais vue que petite fille.

Henri avait, en effet, connu une fillette lon-

phyxie provoquée par la pression de l'air et non par la neige.

Des autres maisons de Goppenstein, deux ont été endommagées : l'une a eu son toit emporté.

Les installations pour le tunnel n'ont pas souffert. Les maisons ouvrières, situées un peu plus bas, n'ont pas été atteintes.

Cette catastrophe a produit une profonde impression de terreur. Nombre d'ouvriers, accompagnés de leurs familles, quittent Goppenstein.

On craint une nouvelle avalanche, plus forte encore que la première.

Les débuts de l'entreprise

Par contrat du 15 avril 1906, la construction de la ligne entière de Frutigen à Brigue a été confiée à un syndicat d'entrepreneurs qui s'est engagé à l'achever pour le prix de 87 millions. Ce sont les usines de la Lonza, dont le siège social est à Genève, qui fournissent l'énergie nécessaire pour les travaux de la rampe sud. Au 31 décembre de la même année, les terrains nécessaires avaient été achetés aux communes de Ferden et de Gampel, mais l'exigüité du terrain avait forcé les ingénieurs à réduire les installations au strict nécessaire.

La distance entre les deux portails du grand souterrain est de 13,735 m. Le tracé va du portail nord à Kandersteg dans la direction de 152° au portail sud à Goppenstein ; il passe sous le Schafberg, la vallée de Gastern et le col de Loetschen et se dirige vers le sud dans le Loetschenthal. Au sud, il décrit une courbe pour atteindre à la sortie du tunnel la station de Goppenstein.

La tranchée d'approche en galerie sur huit mètres de longueur a été commencée du côté sud le 28 octobre 1906 ; on avait atteint le portail le 1er novembre. Pour garantir l'entrée du tunnel des avalanches, on avait construit une galerie en bois de dix mètres de longueur recouverte de matériaux.

Les avalanches étaient, en effet, le gros point noir et l'on affirme que, de plusieurs côtés, l'entreprise avait été sollicitée de choisir un autre lieu d'attaque.

A fin mars 1907, la galerie atteignait une longueur de 190 mètres du côté sud. A fin août, elle était d'un peu plus de 700 mètres. L'avancement est de 6 à 7 mètres par jour, et c'est dans le courant d'avril qu'on avait commencé le percement mécanique à l'aide de la machine Ingersoll d'invention américaine, marchant à l'air comprimé.

Pour faciliter les travaux et, en particulier, le transfert des matériaux — ce fut une économie au Simplon — l'entreprise a fait construire des lignes provisoires de Frutigen à Kandersteg et de Gampel (vallée du Rhône) à Goppenstein. Ces chemins de fer, longs de plus de vingt kilomètres pour les deux versants, avec un écartement de rails de soixante-quinze centimètres, sont déjà, dans l'une ou l'autre partie, de véritables travaux d'art.

Le danger croissant des avalanches, l'exode des ouvriers, vont peut-être arrêter partiellement les travaux jusqu'à la fonte des neiges.

Détail intéressant : l'hôtel de Goppenstein écrasé sous la pression atmosphérique déterminée par l'avalanche se trouve juste à côté de l'emplacement qui était réservé au bâtiment de la gare. On suppose que celui-ci devra être construit de l'autre côté de la Lonza et dans des conditions de solidité qui le mettent à l'abri d'une catastrophe.

Les Blessés

L'état des blessés en traitement à l'hôpital de Brigue est plutôt rassurant.

Les Morts

Le plus grand nombre des corps sont ramenés dans leur pays, réclamés par l'affection de leurs familles. Mardi à 11 h. 30 a eu lieu à Gampel l'enterrement de cinq des onze victimes.

On remarquait une délégation du Conseil d'Etat valaisan avec M. de Werra, une délégation de l'entreprise de Loetschberg avec M. Hirter, président du conseil d'administration, des représentants des familles et des camarades des victimes, en tout 150 à 200 personnes. Les fleurs, qui n'avaient pu être placées sur les cercueils, étaient portées par des jeunes gens.

Sur la tombe, on a d'abord entendu l'abbé Loretan, de Gampel, qui a récité la prière des morts, puis M. Moreau, ingénieur en chef de l'entreprise du côté sud, le curé de Goppenstein M. de Vitta, le pasteur de Sion et un ouvrier.

Assemblée générale des cafetiers

L'assemblée générale de la Société Cantonale des Cafetiers, Restaurateurs et Hôteliers du Canton du Valais, est fixée au 6 Mars, à 3 heures, au Restaurant des Alpes, à Sion.

Tractandas :

1. Lecture du protocole.
2. Rendement des comptes.
3. Admissions de nouveaux membres.
4. Nomination du Comité et des Vérificateurs des comptes.
5. Propositions individuelles.

Tous les cafetiers, restaurateurs et hôteliers du canton, ne faisant pas encore partie de l'Association, sont priés de se présenter ou d'envoyer leur adhésion au Président, M. Alph. Tavernier, Sion.

N. B. — La Société des Cafetiers de Sion a établi une liste des prix de vente des vins, qui a été artistement composée en tableau par la Maison Charles Schmid à Sion. Un exemplaire sera exposé à l'assemblée, et les collègues pourront en faire l'acquisition au prix de faveur fait aux membres de la Société de Sion.

Sion. — M. Alphonse Sidler, rédacteur de la *Gazette du Valais*, a été reçu bourgeois de Sion. Nos félicitations.

Les affiches réclames. — Sur la demande des principaux intéressés, le délai au bout duquel la loi sur les affiches-réclames devient applicable aux affiches existantes au moment de l'entrée en vigueur de la dite loi a été prolongé jusqu'au 1er mai prochain.

Le Bex-Gryon-Villars en hiver — Les actionnaires de la Société des forces motrices de l'Avançon (chemin de fer électrique Bex-Gryon-Villars-Chesières) étaient convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le lundi 2 mars 1908 à 3 h., à l'Hôtel-de-Ville, à Bex, aux fins de donner au Conseil d'administration des pouvoirs pour assurer la marche du chemin de fer en hiver sur la ligne de montagne ; de se prononcer sur la fusion avec la Société électrique de Gryon et sur l'augmentation du capital social ; d'approuver des modifications de certains articles des statuts, notamment des art. 5 et 27, et pour autoriser un emprunt.

Les actions que possède la commune de Bex n'ont pas été représentées à l'assemblée, le quorum nécessaire n'a pas été atteint et aucune décision n'a pu être prise. Il résulte de cette attitude de la commune de Bex que la marche du chemin de fer en hiver, de même que la fusion avec la Société électrique de Gryon, peut être considérée comme compromise.

Quinze membres du Conseil communal de Bex, désireux d'être renseignés sur le projet de fusion entre la Société des forces motrices de l'Avançon et la Société électrique de Gryon, ont demandé que le Conseil soit convoqué à l'extraordinaire, et la séance a eu lieu samedi. Il ressort de la discussion que les droits conventionnels existant aujourd'hui entre la commune de Bex et la Société de l'Avançon seront sauvegardés dans le projet de fusion. L'assemblée s'est séparée avec la conviction que le projet de fusion sera une bonne affaire pour les intéressés.

Vionnaz. — *Encore les escrocs espagnols.* — M. Louis Rey a reçu une lettre de Madrid par laquelle on lui offre le tiers de 800,000 francs pour retirer une malle.

Monthey. — La Société du Cercle ouvrier de cette ville organise pour dimanche 8 mars à h. 1/2 de l'après-midi, grande salle de l'Helvetia, une conférence publique et contradictoire sur l'*Alcoolisme et ses conséquences*. Orateur : M. Auguste Forel, ancien professeur à l'Université de Zurich.

Théâtre de St-Maurice. — *L'Aganina* enregistré un nouveau succès.

Il est donc de stricte justice de renouveler à nos jeunes acteurs, à l'occasion de la représentation du mardi gras, les félicitations que le *Nouvelliste* leur adressait dans son dernier numéro. Et pour que ceci ne leur paraisse point compliment de pure commande, nous nous permettons de souligner comme tout particulièrement mérités les applaudissements qui ont récompensé leurs efforts dans cette amusante fantaisie, si prestement enlevée, du *Landsturm*.

Ces jeunes gens, dont nous avons si fort apprécié l'irréprochable correction en ces heures de liesse, nous excuseront d'ailleurs d'abréger des félicitations qui, pour si sincères qu'elles soient, risqueraient de sembler déplacées maintenant que nous voilà entrés dans les jours de pénitence...

Monthey. — (Corr.) — C'est avec un bien vive satisfaction que nous constatons le développement et les progrès de notre chère *Lyre*.

Son dernier concert a dépassé toute attente, le beau loto qui a suivi a été une preuve de toutes les sympathies que cette vaillante société s'est acquises, enfin une soirée familière, pleine de gaieté et admirablement réussie, est venue couronner tous ces succès.

Nos félicitations au Président et à sa charmante épouse qui organisent avec tant de tact ces charmantes soirées ; nos remerciements au zélé directeur dont la magique baguette opère de si beaux prodiges et l'assurance de notre reconnaissance à Mme Parvex, toujours si gracieusement dévouée, et qui nous a tenu, samedi soir, sous le charme de ses doigts agiles et de sa voix toujours si fraîche et si belle.

Vive la *Lyre*.

Altitude des hôtels valaisans. — Le canton du Valais possède des hôtels à toutes les altitudes.

C'est l'hôtel Belvédère, au Gornegrat, qui est le plus haut (3136 m.), et c'est l'hôtel de la Tour, au Bouveret, qui est le plus bas (380 m.) Entre 400 et 700 m., nous comptons 59 établissements, et 59 aussi entre 900 et 1200 m. ; c'est entre 1200 et 1500 mètres que nous en comptons le plus grand nombre, savoir 87, plus du quart ; 26 sont au-dessus de 2000 m. et 7 sont plus élevés que l'Hospice du Grand St-Bernard (2472 mètres) ; ce sont les hôtels Gornegrat (3136 m.), Concordia (2870 m.), de la station Riederalp, Fluhalp (2612 m.) et Lac Noir (2589 m.), vallée de Zermatt, Plattjen (2578 mètres), vallée de Saas, Riffelberg (2569 mètres), au-dessus de Zermatt, et Weissmies (2560 m.), dans la Triftalp, vallée de Saas.

Ceux qui suivent immédiatement sont les hôtels : Torrental (2440 m.), — l'asile delépreux du « Matin » — au-dessus de Loèche-les-Bains, Weisshorn (2345 m.) au-dessus de St Luc, vallée d'Anniviers, Wildstrubel (2329 m.) ; sur le col de la Gemmi, Belvédère (2300 m.), au col de la Furka, Riffelalp (2227 m.) au-dessus de Zermatt, col de Balme (2204 m.), Eggishorn (2193 mètres), Belalp (2180 m.), Staffalp (2146 m.), au-dessus de Zermatt, Mattmark (2133 mètres), vallée de Saas, col du Sane-tsch (2120 m.), etc...

Gazette de la Campagne

SITUATION. — Après quelques jours pluvieux avec giboulées peu sérieuses dans la plaine, l'hiver a fait

un brusque retour. Il est tombé de la neige en abondance partout et le froid semble vouloir en assurer la durée pour quelques jours. C'est le renvoi des travaux agricoles qu'on s'apprêtait à reprendre sérieusement cette semaine si le beau temps nous était demeuré.

BLÉS et FARINES. — C'est encore un petit recul qu'il faut constater sur les marchés de France où le prix moyen des blés a été de 22 fr. 29 les 100 kilogs pendant la dernière semaine. Les marchés de la Suisse allemande ont vu encore une fois les farines diminuer de 2 fr. par 100 kil. sur les marchés romands où les cours avaient moins monté nous restons pour cet article dont la vente est du reste calme aux prix moyens de 35 à 38 fr. les 100 kilogs.

GRAINES FOURRAGÈRES. — La campagne d'achat des graines fourragères avait débuté déjà avec des prix élevés. Ceux-ci ont encore augmentés. La situation extraordinaire du marché ne s'est pas vue depuis 1883, où les trèfles sont montés de 165 fr. au début à 280 fr. vers la fin de la saison. Certaines sociétés agricoles avaient taxé les trèfles offerts à leurs membres de 2 fr. à 2 fr. 25 sur des offres du commerce qui n'ont pu être tenues au dernier moment, et elles ont dû acheter elles-mêmes l'article à 235 fr.

Le trèfle de Styrie véritable est coté actuellement 227 fr. à Graz. On trouve encore des trèfles du pays et de provenance française de 2 francs à 2 fr. 20 le kilog ; mais il faut être prudent en ce qui concerne la pureté de la graine et l'absence de cuscute.

Les luzernes sont aussi très fermement tenues aux prix de gros de 170 et de 175 francs les 100 kilogs.

LAIT. — D'une statistique dressée par l'Union suisse des paysans, il résulte qu'on ne peut pas dire, comme cela a été annoncé par quelques journaux, qu'il y a actuellement en Suisse surproduction de lait. La production de janvier pour 238 sociétés qui ont répondu au questionnaire a été de 147,386 kilos inférieure à celle de janvier 1906.

Le canton de Vaud a enregistré le plus fort recul soit 15 1/2 0/0 en moins. Ce sont les cantons de Neuchâtel, Genève et Argovie qui enregistrent la plus forte augmentation de production. En ce qui concerne Genève nous faisons remarquer dernièrement que la baisse du prix du lait entraînerait forcément une diminution de la production ; celle-ci n'était pas encore assez sensible en janvier pour qu'on soit retombé aux chiffres de 1906, mais on s'y achemine.

FOURRAGES et PAILLES. — Les foins sont en hausse dans la Suisse allemande où la demande est active. On les cote de 9 à 13 fr. les 100 kil. sur les divers marchés. La paille vaut à la culture 6 fr. 50 à 8 fr. Le commerce en offre à 5 fr. 50 et 6 fr. 50 les 100 kil. sur wagon à l'arrivée.

(Journal d'agriculture)

Bibliographie

Le Soldat Romand, journal militaire suisse, dont nous venons de recevoir le dernier numéro, nous arrive sous la forme d'une revue illustrée très intéressante. Il contient tout une série d'articles d'actualité ou d'histoire militaires à l'étranger et en Suisse, sur l'activité de nos sociétés militaires romandes, etc. Tous ceux qui s'intéressent à la chose militaire y trouveront une lecture instructive et récréative.

Voici le contenu du dernier numéro :

SOMMAIRE : Quelques soldats romands : Le général Jean de Saconex (2me article), par le capitaine-adjoint F. Amiguet. — Questions du jour : La marche des Alliés en Suisse, par le premier lieutenant T. Rouilly ; Le nouveau règlement pour l'infanterie suisse ; Nouveaux uniformes et suppression du sabre d'officier. — Histoire militaire : Souvenirs de 1871, par J. Junod-Jaccard. — Dans les armées étrangères ; Lettre de France ; Informations d'Allema-

gne, Autriche, Italie et Brésil. — Nouvelles suisses : Chronique du mois ; L'application de la loi ; Informations diverses. — Informations des Sociétés : Deux cours de skis pour officiers, à St-Croix, par M. Junod-Jaccard ; à Gryon, par M. le major Grosselin, etc.

Illustrations : Le colonel-divisionnaire Audéoud ; Cours de skis à Ste-Croix ; le lieutenant-colonel Aug. Jaccard.

Le soldat Romand, journal militaire suisse illustré, organe des principales sociétés militaires romandes.

— Administration et rédaction : Rue de la gare, 5, Nyon.

Abonnements : Un an, fr. 2.50. — Six mois, fr. 1.50

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Au Maroc

TANGER, 4 mars. (Source anglaise) — Aux dernières nouvelles de Marrakech, plusieurs Algériens, soupçonnés d'espionnage, ont été arrêtés et immédiatement fusillés.

La santé de sir Henry

LONDRES, 4 mars. — Sir Henry Campbell-Bannerman a passé une journée calme, mais il est faible et abattu, état généralement consécutif de l'influenza.

Catastrophes

VARSOVIE, 4 mars. — Un train de voyageurs est entré en collision avec une locomotive en manœuvre. Les deux locomotives et cinq voitures ont été brisées. On a relevé 4 morts et 25 blessés.

GROSSEVARDEIN (Hongrie), 4 mars. — Le torrent Vida a débordé, inondant ses rives et le territoire avoisinant sur une longueur de 40 km. La voie ferrée est endommagée. Une grande quantité de bois a été emportée.

Catastrophe de Goppenstein

GAMPEL, 4 mars. — Aujourd'hui à lieu, à Sion, une conférence entre les représentants des cantons du Valais et de Berne, des délégués de l'Entreprise et de la Compagnie du Loetschberg.

L'état des blessés est relativement satisfaisant.

Rien n'est encore décidé au sujet de la reprise des travaux. Cette reprise dépend surtout de l'attitude des ouvriers, qui sont sous l'empire d'une grande panique.

Les informations de divers journaux relatives à un transfert éventuel de la future gare de Goppenstein et des installations de l'ouverture sud du tunnel sont inexacts. Le projet définitif pour la gare de Goppenstein n'est pas encore arrêté. Dans les devis sont prévues d'importantes dépenses pour des travaux de protection contre les avalanches.

Lockout et grève

BUDAPEST, 4 mars. — La compagnie de navigation sur le Danube ayant prononcé le lockout contre les chargeurs, tous les porteurs de céréales se sont mis en grève.

Agriculteurs, artisans, particuliers

faites un essai avec le **Vin blanc** de raisins secs à 20 fr., **Vin rouge** (vin naturel coupé avec du vin de raisins secs) à 27 fr. les 100 litres pris en gare de Morat, contre remboursement.

Ces vins ont été analysés par plusieurs chimistes qui les ont trouvés bons et agréables.

Echantillons gratuits et franco.

Se recommander. H 431 F 503g

OSCAR ROGGEN, à Morat.

POISSON FRAIS

Cabillaud — Perche — Saumon.

Epicerie Vve Maurice LUISIER

**COMPTOIR D'HORLOGERIE
BIJOUTERIE ET ORFÈVRERIE**
P. GUILLARD-DUBOIS (Place du marché, Bex)
Ex-élève de l'École d'horlogerie du Locle
Atelier spécial pour réparations soignées en
tous genres. Gravure, Dorure, Argenture,
Nickelage etc, prix modérés. H5011L

SENORITA
TONDEUSES
pour coiffeur, coupe parfaite et garantie, 3 et 7 mm. fr. 5.50. La même coupe 3, 7 et 10 mm. 6 fr. Tondeuse pour cheveux 3.50. La même avec une seule vis, 4.50.

Rasoir diplômé pour coiffeurs, évidé, garanti 5 ans avec étui 2.50. Cuir à rasoir avec étui et pâte 1.— Tasse nickel pour la barbe 1.— Poudre de savon, la boîte 0.50. Pinceaux à barbe 1re qualité 0.50.
Envoi contre remboursement.

Armes à feu Flobert fr. 2.50
Revolver 6 coups 7mm depuis » 5.50

Ls ISCHY, fabricant, Payerne S.
outellerie, Spécialité de services de table, pour hôtels, restaurants, pensions et familles. Motos, Zedel depuis fr. 195 marche garantie. Vélos, Machines à coudre Catalogue franco — Prix sans concurrence. H 5016 L

Fromage maigre
Pâte tendre et salé, par meule de 15 à 20 kg à 0,90 le kg. Envoi contre remboursements.
C. WAELTI, RUEDLINGEN, Berne
H 5010 L

Agriculteurs Valaisans
ATTENTION!

Grand choix de
Charrues tourne-oreilles dites Américaines de toutes dimensions; nouvelles à double socs; Charrues Brabant; — double brevetée —
Herses à prairies et à champs combinées etc. ainsi que toutes machines agricoles, vinicoles et industrielles sortant des Ateliers de Construction mécaniques de Saint-Georges, Sion
Sont en vente à l'Agence Agricole du Valais - A. H. FONTAINE, Sion.
Maison fondée en 1878. 5085

Demandez partout
La Végetaline

pur extrait de la noix de coco
Remplace avantageusement et économiquement tous les corps gras dans la bonne cuisine H 5047 L
Les plus hautes récompenses aux expositions universelles
Ne pas confondre avec des produits prétendus similaires. H 934 X
Raffinerie Franco-Suisse d'Huiles et de Graisses Végétales — Carouge

FORTUNE
Le portefeuille des milliards
Lots: 598.671.175 fr. de Lots
Fr. 2.445.206.700 d'amortissements
Pour recevoir un titre nominatif de Sociétaire, envoyer 10 fr. au Directeur de
CAISSE DU CRÉDIT NATIONAL
27^{me} année
PARIS, 2, Cité Trévis à PARIS

Vitraux pour Eglises
et autres constructions
Un très grand nombre d'églises en Suisse et Savoie ont été pourvues de vitraux par
H. Dieckmann
peintre-verrier spécialiste
LAUSANNE ENTREPOT L. O. 2
Réparations en tous genres 5062

Loterie du Bouveret
en faveur de la
Construction d'une Eglise, à Bouveret autorisée par le Conseil d'Etat du canton du Valais
La Pochette Valaisanne
Tirage en septembre 1908
La plus riche en billets et la plus avantageuse
7 numéros de tirage fr. 5.50
33357 lots gagnants fr. 115.000 fr. 30,000, 20,000, 10,000
En vente: G. Art & Cie, 4, Corratierie, Genève
Comptoir général, 14, Croix d'Or, Genève
Rey & Cie, banquiers Monthey
Caisse hypothécaire Sion
Commission de la loterie Bouveret
Librairie catholique St-Maurice.
H 20466 L H 5031 L

Fabrique de Machines agricoles
vinicoles et industrielles
Charrues, herses à prairies et à champs, rouleaux, faucheuses, batteuses, hâche-paille, coupe-racines. Pressoirs de tous systèmes. Transmissions, Turbines. Roues à eau. Installation de moulins. Scieries,
Presse pour la fabrication des plots en ciment
Constructions métalliques, etc.
Plans et devis sur demande. — Réparations en tous genres.
Ateliers de construction mécanique
de St-Georges, SION, Suisse
Adresse télégraphique: **FONTAINE, SION, Téléphone**
5072 H 61 S

Maison fondée en 1855 — Téléphone —
AGENCE DE PUBLICITÉ
Haasenstein & Vogler
SION, LAUSANNE, etc.

500 succursales et Agences en Europe
Correspondants
dans les principales villes du monde entier
RÉGIE DES PRINCIPAUX JOURNAUX
DE SUISSE ET D'ITALIE
Relations journalières
avec tous les journaux du monde
Annonces et réclames dans tous les journaux du canton, de la Suisse et de l'étranger.
Tarifs originaux
Devis de frais et tous renseignements à disposition
Discrétion Célérité

Imprimerie
St-AUGUSTIN
St-MAURICE

En-Tête de lettres --- Factures
Enveloppes --- Circulaires
Carnets à souches --- Quittances

Publicité dans la Suisse allemande

ANDELFINGEN: Andelfingen Zeitung.	GLARIS: Glarner Nachrichten
BALE: Bas er Nachrichten.	INTERLAKEN: Fremdenblatt.
BASSERSDORF: Die Blatt.	LUCERNE: Vaterland.
BERNE: Bund.	KANTONSBLATT.
Anzeiger der Stadt Bern.	Zürichsee Zeitung.
Intelligenzblatt.	Engadiner Post (Winter-Fremdenliste).
Conducteur Suisse.	Allgemeines Fremdenbl.
BERTHOUD: Volksfreund.	St-Moritzer Fremdenbl.
BIENNE: Handelscourier.	Schweizer Baecker-und
Express.	Conditior-Zitung.
COIRE: Freie Rhaeier.	Fremden-Liste.
Wochenblatt.	Die Schweizer Familie.
Amtsblatt.	Familien Wochenblatt.
DIELSDORF: Wehnbaler.	Fürs Schweizer Haus
EINSIEDELN: Alte und Neue Welt	(Journal illustré de famille) tirage 35,000 ex.
(Journal illustré de famille) tirage 35,000 exemplaires.	

Ces organes, choisis parmi les meilleurs de la presse suisse, sont très appréciés et fort répandus dans
toute la Suisse allemande.
Ils offrent ainsi dans leur ensemble, un moyen puissant de publicité.
S'adresser exclusivement à l'Agence de publicité **HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Sion, Aaran, Bâle, Berne, Bienne, Chaux-de-Fond, Cernier, Colombier, Coire, Davos, Dé émont, Estavayer-le-Lac, Fleurier, Frauenfeld, Fribourg, Genève, Glaris, Lugano, Lucerne, Montreux, Montier, Neuchâtel, Porrentruy, S. H. Thouse, Soleure, St-Gall, St-Imier, Thoune, Vevey, Winterthour, Zofingue, Zurich.**
Catalogues, traductions et devis de frais gratuits.
Insertions dans tous les journaux suisses et étrangers.

Pour les
Enfants
et même les grandes personnes qui
toussent
contre rhumes de tous genres, coqueluche, etc
Rougeole et Grippe, préserve de la diphtérie
Sirop Burnand
de Edm. Burnand, phar Lausanne. Dans toutes les pharmacies, 1.25 et 2 fr. H 5028 L

FORCE SANTÉ
sont rendues à toute personne faible et anémique par le véritable
COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ
(Exigez la marque: 2 Palmiers)
En vente partout en flacons de 2.50 et 5 frs et au dépôt général: Pharmacie GOLLIEZ, Morat. H110F 5032

LA SILENCIEUSE
Machine à coudre
est toujours la meilleure et la plus avantageuse.
CATALOGUE FRANCO
Mon M^{re} Guigoz
MONTREUX
H 5023 L

Lots
à 1 Fr. de la loterie du CASINO-THEATRE DE LA VILLE DE FRIBOURG.
1^{er} LOT: **Fr. 50,000**
et nombreux autres lots importants.
Envoi contre remboursement.
Rébais aux vendeurs.
Ecrire: BUREAU de la LOTERIE du CASINO-THEATRE, FRIBOURG. H4930F 7

Paille, Foin bottelés
Mélasse-fourrage, Tourteaux, Avoine, Son Orge, Mais
A. PANCHAUD & Cie VEVEY
H5009L

Avis
On demande une jeune fille connaissant le service des chambres, la couture et le repassage et pouvant s'engager à l'année. Entrée de suite. Adr. les offres à Madame Tissières-Simonetta à Martigny-Ville. H 40 L

Bureau d'Architecture
H. LIBAUD CLARENS-MONTREUX
Télép. 076. Av. Rousseau 15.
Bureau spécial de métrage devis, avant-métré, vérifications de comptes, etc. et de toute la comptabilité du bâtiment. 34 H 1352 M

INSTITUT POUR J. GENS.
Enseignement rap. des langues modernes et anciennes — Branches comm. Educat. cathol. sérieuse. Confort mod. références sérieuses. Prix mod. PROF. DARMENGEAT, LIESTAL H 4108 Q H 5067 L

On demande une honnête jeune fille
pour tout faire dans le ménage. Pas d'enfants. Gage 25 fr. par mois.
S'adresser à Mme Bussy, Café-Port de Pully. 5093

On cherche
bonne domestique pour tout faire dans ménage 7 personnes.
Adr. offres à Mme DELHORBE clos du Matin 2, Lausanne. 5092

Repasseuse
La soussignée avise l'honorable public de St-Maurice qu'elle vient d'ouvrir un atelier de repassage.
Travail prompt et soigné. — Prix modérés.
Se recommande. 48
ADELE COLLET, blanchisseuse.

Combustibles
HOUILLE pour la cuisine, belge, a lemande et française. BRIQUETTES, BOULETS OVOIDES.
Cokes gros et cassés. Anthracites
Gros et détail.
PROMPTE LIVRAISON — PRIX MODÉRÉS
F. DISERENS, Bex-gare
— O Téléphone O — H 5075 L

Tous les Communiqués
pour concerts, représentations, conférences, réunions, courses, etc., ne seront insérés dorénavant que s'ils sont accompagnés d'une
ANNONCE

Le Médecin des Pauvres
2000 Recettes
En vente au Bureau du Journal. Prix 2 francs

Le BUND à BERNE
journal des plus répandus dans toute la Suisse allemande. Organe de publicité de premier ordre.
Pour les annonces et réclames s'adresser exclusivement à l'agence de publicité
Haasenstein & Vogler
Lausanne, Sion
et à ses succursales en Suisse et à l'étranger.

HAASENSTEIN & VOGLER
Agence de Publicité

BULLETIN D'ABONNEMENT
Veuillez m'abonner au Nouvelliste avec Bulletin officiel; sans Bulletin officiel pour un an à partir de ce mois, à l'adresse suivante et prendre le montant en remboursement.

Adresse bien exacte

Nom:
Prénom:
Profession:
Domicile:

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe NON FERMÉE, affranchie par 2 cent. à l'Administration du « NOUVELLISTE », à St-Maurice Les personnes déjà abonnées ne doivent pas remplir ce bulletin.
Prix d'abonnement: Un an, Fr. 3.50. avec Bulletin officiel 5 fr.
§ Biffer ce qui ne convient pas.